Image not found or type unknown

Question de bail quels sont mes droits

Par **fabcatalan**, le **05/09/2012** à **20:28**

bonjours,
ma propriétaire a mis en vente l'appartement que j'occupe et il a trouvé preneur, j'ai donc reçu une lettre d'huissier me disant que mon bail n'était pas renouvelé. cependant la vente a été annulé et la propriétaire m'a proposé de garder le logement en tant que locataire. dois-je resigner un bail ou celui-ci se renouvelle automatiquement? puis-je exiger un maintient ou une diminution de mon loyer?
merci d'avance pour vos réponses.

Par **aurelM**, le **20/09/2012** à **23:08**

Bonsoir,

Vous devriez refaire un nouveau bail pour plus de sécurité. En effet, votre bailleur vous ayant fait parvenir un courrier annonçant la fin du contrat actuel, vous êtes sur le papier en situation de sortie ...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés